

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



## Déclaration de Maladie

Nº M21- 0004754

199635

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 00771 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : BEN YAHIA ABDELLAH

Date de naissance : 1949

Adresse : 186 Lotissement FLORIDA  
Sidi Mbarek - Casablanca

Tél. : 0665100236 Total des frais engagés : 7566,10 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Dr. Abdelhamid Moustaghfir  
Professeur de cardiologie  
Rythmologie interventionnelle  
Tél: 0522 26 53 53 - Fax: 0522 26 53 55  
44 rue paris 1 er étage N 10 Casablanca

Cachet du médecin :

Date de consultation : 13 MARS 2024

Nom et prénom du malade : Benyahia Abdellah Age:

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Coronaropathie, arythmie atriale

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 18/03/2024

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin Attestant le Paiement des Actes
13 MARS 2024	U + ECG		350 Dhs	Rythmologue interventionnelle Professeur de Cardiologie Dr. Abdellahim Moustaghfir Tél: 0522 26 53 55 - Fax: 0522 26 53 55 Parc 1er étage N°10 CCSZ

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p><b>Dr. BENYAHIA Mohamed Hicham</b>  <b>Pharmacie RABIB</b>  173, Bd. El Aïaa Lot Errab  BERRECHID - Tél.: 0322 37 00</p>	22/03/2021	2216,10

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODP.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Docteur Abdelhamid**

**MOUSTAGHFIR**

**Professeur de cardiologie  
Rythmologie interventionn**

Ancien Chef du service de  
rythmologie de l'hôpital militaire  
d'instruction Mohammed V

40,30

40,30

blanca, le : 13/03/2024

### Ordonnance

**M. BENYAHIA Abderrafie**

116,10x6

CRESTOR 5 mg : 1 comp. par jour au dîner

131,60x6

TAREG 80 mg : 1 comp. par jour le matin

50,70x5

CARDENSIEL 2,5 mg : 1 comp. par jour le matin

60,30x2

XANAX 0,5 mg : 1 comp. par jour le soir

28,70x12

INEXIUM 20 mg : 1 comp. par jour le soir

74,30x6

ELIQUIS 2,5 mg: 1 comp le matin et 1 comp le soir

Dr. BENYAHIA Mohamed Hicham  
Pharmacie RABIS  
173, Bd. Errachidia Lot Errabbi  
BERRECHID - Tel: 0522 33 69 00

Dr. BENYAHIA Mohamed Hicham  
Pharmacie RABIS  
173, Bd. Errachidia Lot Errabbi  
BERRECHID - Tel: 0522 33 69 00

10/03  
22/03/2024

06 mois

Dr. Abdelhamid Moustaghfir  
Professeur de cardiologie  
Rythmologie interventionnelle  
Tél: 0522 26 53 53 - Fax: 0522 26 53 55  
14 Rue de la Paix 1er étage N°10 Casablanca



Paris 1er étage n° 10. CP 20000. Casablanca, Maroc

Ref: 15190796 (TP: 35503) (0 CNSS: 4291093) (CE: 0016763) (9000072) (INPE: 101100261)

123456789



Nom :	<b>Benyahia</b>	Né le :	<b>01.01.1949</b>	FC :	<b>64 /min</b>	RR :	<b>944 ms</b>	Validé par :
Prénom :	<b>Abderrafie</b>	Sexe :	<b>Masculin</b>	Axe P :	<b>37 °</b>	P :	<b>114 ms</b>	--
IDP :	<b>407</b>	Taille :	<b>161 cm</b>	Axe QRS :	<b>-2 °</b>	PQ :	<b>163 ms</b>	
Visite :	--	Poids :	<b>75 kg</b>	Axe T :	<b>32 °</b>	QRS :	<b>80 ms</b>	
Date :	<b>13.03.2024</b>	PA :	-- / -- mmHg			QT :	<b>387 ms</b>	
Heure :	<b>13:57:40</b>	Origine :	<b>Non défini</b>			QTc :	<b>398 ms</b>	

ID demande : Émetteur de la

Remarques : 149/75

Traitements :

